

5.4

Avis d'intention des assujettis et autres avis

5.4 MODIFICATIONS AUX REGISTRES DE PERMIS DES ASSUREURS, DES SOCIÉTÉS DE FIDUCIE ET SOCIÉTÉS D'ÉPARGNE ET DES STATUTS DES COOPÉRATIVES DE SERVICES FINANCIERS

5.4.2 Sociétés de fiducie et sociétés d'épargne

SOCIÉTÉ DE FIDUCIE HSBC (CANADA)

Avis de révocation volontaire et complète de deux autorisations

Avis est donné que l'Autorité des marchés financiers a fait droit à la demande de révocation volontaire et complète de l'autorisation d'exercer au Québec l'activité de société de fiducie ainsi que l'activité d'institution de dépôts de Société de Fiducie HSBC (Canada) (nom utilisé au Québec par HSBC Trust Company (Canada)) (« Fiducie HSBC »).

Depuis le 7 juin 2024, Fiducie HSBC n'est plus autorisée à exercer au Québec l'activité de société de fiducie.

Les obligations issues des contrats conclus ou autres actes en conformité avec son autorisation d'exercer l'activité de société de fiducie ont été transférées à :

- **La Compagnie Trust Royal**
1, Place Ville Marie, 12^e étage, Aile Sud
Montréal, (Québec) H3C 3A9

La révocation de l'autorisation est finale puisque Fiducie HSBC a cessé d'être liée par les contrats conclus en conformité avec cette autorisation.

Depuis cette même date, Fiducie HSBC n'est plus autorisée à exercer au Québec l'activité d'institution de dépôts.

Les obligations issues des dépôts d'argent reçus en conformité avec son autorisation d'exercer au Québec l'activité d'institution de dépôts ont été transférées à :

- **La Banque Royale du Canada**
1, Place Ville Marie
Montréal, (Québec) H3B 3A9

La révocation de l'autorisation d'exercer au Québec l'activité d'institution de dépôts de Fiducie HSBC est finale puisque puisqu'elle a fusionné avec la Banque Royale du Canada.

Ces décisions font suite à l'avis d'intention publié le 30 mai 2024.

Le 13 juin 2024

SOCIÉTÉ HYPOTHÉCAIRE HSBC (CANADA)**Avis de révocation volontaire et complète d'une autorisation**

Avis est donné que l'Autorité des marchés financiers a fait droit à la demande de révocation volontaire et complète de l'autorisation d'exercer au Québec l'activité d'institution de dépôts de Société Hypothécaire HSBC (Canada) (nom utilisé au Québec par HSBC Mortgage Corporation (Canada)) (« Société HSBC »).

Depuis le 7 juin 2024, Société HSBC n'est plus autorisée à exercer au Québec l'activité d'institution de dépôts.

Les obligations issues des dépôts d'argent reçus en conformité avec l'autorisation d'exercer l'activité d'institution de dépôts ont été transférées à :

- **La Banque Royale du Canada**
1, Place Ville Marie
Montréal, (Québec) H3B 3A9

La révocation de l'autorisation d'exercer au Québec l'activité d'institution de dépôts pour Société HSBC est finale puisqu'elle a fusionné avec la Banque Royale du Canada.

Cette décision fait suite à l'avis d'intention publié le 6 juin 2024.

Fait le 13 juin 2024